



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en pleine essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

Agent.e de surveillance de la voie publique

CONTACTS

Date de publication : 25/01/2022

Type de recrutement : *titulaire ouvert aux contractuels*

Date limite de dépôt des candidatures : 13/02/2022

Localisation du poste : *Ville de Rezé, direction tranquillité publique, bâtiment champs St Martin*

Cadre d'emplois : Adjoint technique

Jean-Paul BERTHOME –
Responsable du service sécurité
des espaces publics
– 02.51.83.79.03

Marion LE BERRE – gestionnaire
emplois/mobilité – 02.40.84.45.83

Descriptif du service

La direction de la tranquillité publique assure le pilotage des politiques publiques relatives à la police du Maire dont la prévention de la délinquance et la surveillance de l'espace public. Dans un contexte d'évolutions sociales et urbaines fortes du territoire (précarisation de certains ménages, évolution de la délinquance, évolutions urbaines, ...) de nouvelles orientations et enjeux ont été définis par la municipalité et la direction a fait évoluer son organisation pour mettre en œuvre le plan d'actions adopté. Trois services assurent la prise en charge des différents domaines d'intervention de la direction.

Le service sécurité des espaces publics est constitué de 7 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et de 7 agents de surveillance des espaces publics (ASEP).

Missions

Vous assurez la surveillance du stationnement sur les zones réglementées et relevez les infractions qui y sont relatives :

- Vous connaissez la réglementation relative au stationnement pour assurer sa bonne application et surveillez principalement le stationnement anarchique, à la sortie des écoles ou aux abords des points de collecte.
- Vous relevez les infractions, savez les qualifier et établir un procès-verbal.

Vous assurez la surveillance du domaine public :

- Vous constatez les occupations illicites, les dépôts sauvages, les véhicules épaves ou encore les dégradations du mobilier urbain.



- Vous gérez les occupations du domaine public en matière de droits de voirie, de terrasse, de dispositif publicitaire.

Vous réalisez des actions de prévention :

- Vous êtes garant du bon affichage des arrêtés municipaux concernant les manifestations sur le domaine public et les déménagements.
- Vous accompagnez le chargé de mission lors des visites et autres interventions sur les terrains conventionnés et sites de sédentarisation.
- Vous assurez des missions de surveillance dans certaines situations : lors des conseils municipaux, des manifestations spécifiques, lors des situations de crise (activation du plan communal de sauvegarde).
- Vous assurez le transport des animaux errants à la fourrière animale.

Profil recherché

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et disposez d'un casier judiciaire vierge afin d'être assermenté par le Procureur de la République pour pouvoir réaliser vos missions.

Vous adoptez une posture de neutralité vis-à-vis des citoyens et vos qualités relationnelles vous permettent de travailler en collaboration avec vos collègues et chaque usager.

Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques et vous êtes en capacité de rédiger des procès-verbaux de constat.

Vous disposez du permis B, nécessaire pour vous déplacer sur le territoire de la Ville avec les véhicules mis à disposition du service.

Informations pratiques

- Temps de travail : complet, 35h hebdomadaire (options de temps de travail ouvrant droit aux ARTT)
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de service public
- Avantages : restauration municipale, participation mutuelle et prévoyance, COS

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? Envoyez-nous votre candidature

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation par mail en rappelant l'intitulé du poste à : emploiscompetences@mairie-reze.fr

Ou postulez directement sur le site de la Ville : [Formulaire de candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.